

Équité entre tous les personnels

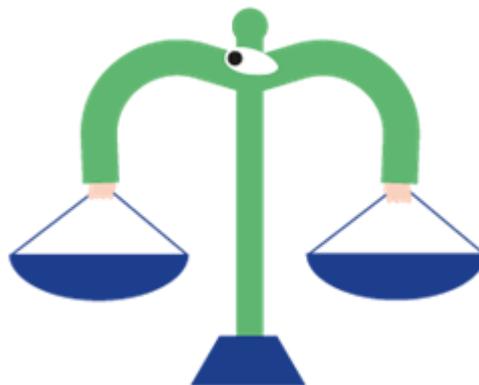
Revendications et propositions EFA-CGC

Rencontre avec la directrice générale

EFA-CGC est le seul syndicat de l'ONF qui a toujours défendu sur un pied d'égalité **les techniciens, les agents de maîtrise et les cadres**, qu'ils soient salariés, contractuels ou fonctionnaires, sans opposer les statuts. **Nous œuvrons depuis plus de 20 ans pour une réelle équité :**

- **Équité entre salariés, contractuels et fonctionnaires**
- **Équité entre les salariés TAM-cadres et les OF**

C'est dans cet esprit que nos représentants de droit public et de droit privé ont rencontré Mme la Directrice Générale le 9 janvier. **Découvrez les revendications et les propositions que nous avons portées au cours de cet entretien.**



Pour la défense des techniciens, agents de maîtrise (TAM) et cadres

✓ Vers une rémunération équitable !

EFA-CGC défend une **revalorisation des salaires des techniciens, agents de maîtrise et cadres** (contractuels de droit privé). Laissés pour compte par les syndicats d'ouvriers qui signent des accords NAO inéquitables, les TAM et cadres n'ont quasiment aucune revalorisation salariale individuelle, ou collective depuis des années. EFA-CGC a demandé une nouvelle fois que l'équité soit de mise avec les ouvriers forestiers au niveau des enveloppes des salariés, ainsi qu'avec les fonctionnaires au niveau de l'évolution en cours de carrière.

La direction nous a répondu qu'elle était ouverte à une revalorisation des grilles des salariés du régime général, dans la limite des enveloppes disponibles. Nous aurons l'occasion de rappeler nos revendications lors des négociations NAO 2023.

✓ Assermentation des TF et RUT salariés

EFA-CGC demande que l'assermentation des salariés et leur affectation à des triages ne se fasse pas au détriment des personnels. Cette évolution qui leur donnera plus de responsabilités doit donner lieu à reconnaissance, avec deux conditions :

- **Un avenant au contrat de travail**
- **Une revalorisation salariale** (EFA-CGC demande un minimum de 500€ d'augmentation par an)

Même si la direction n'avait pas du tout envisagé cette possibilité (considérant que la loi ne l'y obligeait pas), la directrice générale s'est montrée intéressée pour étudier la question. Nous continuerons à porter cette revendication jusqu'à ce qu'elle soit effectivement suivie d'effets.

✓ Équité dans les conditions de travail et les indemnités

EFA-CGC demande que la prise en charge des frais de repas et des frais de déplacement, les dispositions en matière de congés et de RTT, les règles d'application du télétravail soient **les mêmes pour les fonctionnaires et**

les salariés. Ces disparités irritantes ne peuvent plus se comprendre dans une situation où chaque équipe (hors ATX) est composée à part quasi égales de fonctionnaires et salariés !

La direction a déjà montré qu'elle souhaitait aller dans ce sens, notamment pour le télétravail, nous sommes dans l'attente de changements pour les autres sujets d'inégalités.

De meilleures conditions de travail pour tous

✓ Des moyens supplémentaires !

EFA-CGC s'est engagé dès 2021 dans la procédure intersyndicale de **recours juridique contre le contrat Etat-ONF**, au motif que les suppressions de postes prévues étaient inacceptables. EFA-CGC a renouvelé auprès de Mme la DG notre **demande de moyens supplémentaires**, notamment au niveau des services RH qui souffrent particulièrement, ainsi que pour la formation professionnelle.

La directrice nous a assuré qu'elle était fermement convaincue qu'il fallait pourvoir tous les postes à l'ONF pour accomplir nos missions, et qu'elle était mobilisée pour négocier les moyens nécessaires, et notamment pour que les suppressions de postes prévues soient à nouveau annulées en 2024 et 2025.

✓ Des procédures simplifiées

EFA-CGC porte sans relâche une demande récurrente : **la simplification/clarification de nos procédures administratives** et la mise en œuvre via **des outils informatiques qui nous simplifient enfin la vie**, au lieu de nous la compliquer ! Trop de nouveaux arrivants quittent l'ONF en raison des complications pour simplement exercer nos missions : il est grand temps que cela change !

La directrice générale, en tant que « nouvelle arrivante » nous a confirmé qu'elle avait clairement identifié ce point et qu'elle souhaitait prendre le problème à bras le corps, à commencer par les procédures financières pour les sécuriser.

✓ Vers une action sociale commune

Les CSE (pour les salariés) et l'APAS (pour les fonctionnaires) ont des fonctionnements et des stratégies très différents concernant l'action sociale. EFA-CGC milite que les CSE (jusqu'ici majoritairement administrés par et pour les ouvriers forestiers) prennent mieux en compte les techniciens, agents de maîtrise et cadres, et convergent petit à petit avec l'APAS pour que **les prestations sociales soient équitables entre tous les personnels.**



En mars 2023, se dérouleront les élections des représentants salariés de l'ONF Soutenez un syndicat qui défend vos valeurs !

Vous aussi soutenez un syndicat qui défend réellement vos intérêts et qui est force de propositions sur de nombreux sujets :

- ✓ **Inscrivez-vous comme candidat(e)s sur nos listes aux élections de droit privé**
- ✓ **Votez EFA-CGC !**
- ✓ **Adhérez pour rejoindre un syndicat spécialisé dans la défense des techniciens, agents de maîtrise et cadres !**



